

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 53-462-1935 Interdiction de séjour.

n° 53-462-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 mai 1935

Numéro JO

n° 462 du 31/05/1935

Date du numéro

31 mai 1935

### TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti est interdit pendant une durée de cinq ans, au nommé Haidar Ali.